

Séance plénière de la Commission Locale de l'Eau

Olivet le 15 octobre 2013





Ordre du jour

1. Validation des actions 2014
2. Rappel de devoirs de chacun en matière d'entretien des cours d'eau – DDT 45
3. Présentation des résultats de l'étude sur les espèces invasives
4. Validation du bilan d'activités 2012
5. Vote du mode de participation des communes au SAGE (suite à la proposition d'avenant transmis par l'Ep Loire aux communes)
6. Points divers



2. Rappel de devoirs de chacun en matière d'entretien des cours d'eau – DDT 45



1. Validation des actions 2014



Validation des actions 2014

Action identifiée dans le PAGD :

Disposition 1B-1 Améliorer l'évacuation des eaux pluviales : les fossés et les très petits cours d'eau stratégiques pour l'évacuation des eaux pluviales sont identifiés par le CLE dans un **délai de 2 ans**. Après validation par la CLE, ils font l'objet d'entretiens réguliers permettant de maintenir le bon écoulement des eaux.

Pour cela, la CLE rappelle aux propriétaires les modalités d'entretien.

Périmètre : l'ensemble du Val inondable.

Recueil des données en cours

Maître d'ouvrage : EPL

Disposition 1B-1 Améliorer l'évacuation des eaux pluviales

Proposition du déroulement de l'étude

1. Retrouver un maximum de données cartographiques sur les fossés et les cours d'eau (en cours)
2. Travailler avec les communes/Agglo et les usagers pour recenser les points noirs en matière d'eaux pluviales (réalisation en interne en 2014?)
3. Proposition de solutions en terme de gestion et d'entretien et désignation des personnes responsables de l'entretien de chaque fossé avec la réalisation d'une carte (réalisation en 2015 à l'aide d'un prestataire?)

Montant de l'étude : définition en fonction des résultats des 2 premières phases



Validation des actions 2014

Réalisation des fiches actions :

Fiche action 23 : Elaborer un code des bonnes pratiques pour les riverains des milieux aquatiques

Fiches actions 33, 34 et 38 :

Gérer le flux de visiteurs dans les espaces privés et domaniaux et dans l'espace protégé

Gérer les flux de visiteurs, valoriser les paysages

Augmenter l'accessibilité pour les activités nautiques sportives et touristiques

Préparation des actions en 2013 par l'APSL

Réalisation des actions en 2014 : appel d'offres

Coût de la réalisation : 20000 € (environ 35 jours de travail) + frais d'impression et de diffusion



Validation des actions 2014

Autres projets hors maîtrise d'ouvrage structure porteuse :

- 1B-2 Améliorer la gestion des eaux pluviales (Agglo, Sandillon, Darvoy, Jargeau, Ouvrouer les champs, Sigloy, Férolles) dans un délai de 3 ans.
- 2B-1 Améliorer le rendement des réseaux de distribution d'eau potable – dans un délai de 2 ans
- 2B-2 Promouvoir le recyclage des eaux traitées de station d'épuration – dans un délai de 1 an
- 4A-5 Réduire l'utilisation de produits phytosanitaires par les collectivités – réduction de 30% dans un délai de 3 ans, de 50% dans un délai de 5 ans.
- 4D-1 Diminuer la pollution liée aux rejets d'eaux pluviales – dans un délai d'un an l'AggLO dépose un dossier de régularisation des rejets d'eau pluviales vers le Loiret et ses affluents / Pour communes hors Agglo, délai de 5 ans.
- 5A-1 Réguler la fréquentation au bord du Loiret – dans un délai de 2 ans



Validation des actions 2014

Actions de communication

- Edition d'un nouveau tableau de bord
- Réalisation d'une plaquette sur le modèle SAGE Layon Aubance
- Valorisation du travail du stage sur les espèces invasives (communication à l'intention des riverains des cours d'eau ?)
- coût de l'hébergement du site internet

Budget envisagé : 10 000 euros (budget 2013 : 6 000 euros)

Tableau de bord

OBJECTIF TRANSVERSAL D'ACQUISITION DE LA CONNAISSANCE

0.1 – Améliorer la connaissance de la ressource

Indicateur(s) : Réalisation de l'étude



Les résultats de l'étude hydrogéologique ont été présentés lors de la Commission Locale de l'Eau du 11 décembre 2012.

Les conclusions montrent que le facteur majeur qui modifie la hauteur du Loiret est le niveau de la Loire, une baisse de 1m pouvant entraîner une diminution de 50% des apports vers la rivière Loiret.

Les effets de pompage A.E.P. ne sont pas négligeables en période de basses eaux puisque le pompage peut diminuer les débits d'eau souterraine arrivant au Loiret de 10 %

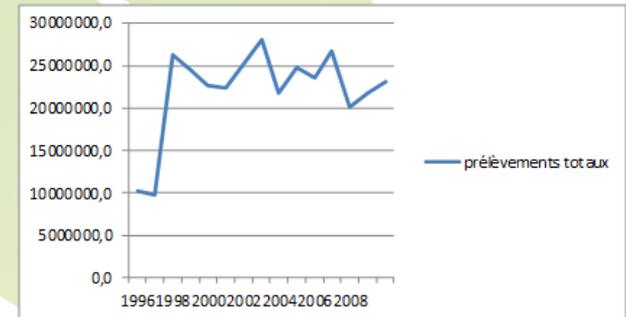
La gestion des biefs semble avoir un impact sur les écoulements. Modifier le niveau d'eau dans le Loiret de 10 cm peut diminuer de 5% les débits de débordement. En régime stationnaire, maintenir le niveau d'eau le plus bas possible permet une meilleure vidange de l'aquifère. Les débits de soutien d'étiage s'en trouvent ainsi augmentés, mais la hauteur d'eau sera minimale.

L'étude n'a pas révélée de déséquilibre avéré entre le volume prélevé (24 M³ de m³ en moyenne ; graphique n°1) par les différents usagers et les débits observés dans le Loiret.

Il faut cependant veiller à ce que les prélèvements n'augmentent pas de façon sensible car le Loiret, déjà affecté en période d'étiage le sera encore plus durement et les conséquences pourraient être importantes pour le Loiret de surface.

La CLE a demandé au chercheur de tester deux nouvelles hypothèses en 2013 : l'impact des prélèvements agricoles et la sensibilité du modèle.

Evolution des prélèvements sur le territoire du SAGE de 1996 à 2009



Source(s) des données

Etude réalisée par Stéphane BINET, Chercheur et Maître de Conférences à l'Institut des Sciences de la Terre d'Orléans (ISTO)
Données transmises par Agence de l'Eau Loire-Bretagne



Validation des actions 2014

Tableau récapitulatif des actions proposées

	2014
Etude sur les fossés	- €
Réalisation des fiches actions 23, 33, 34 et 38	20 000,00 €
Total	20 000,00 €

+ 75000 € de budget de fonctionnement (constant par rapport à 2013) incluant les 10 000 € de communication



3. Présentation des résultats de l'étude sur les espèces invasives



Etude espèces invasives

Contexte

Problèmes récurrents depuis plusieurs années avec la présence d'espèces invasives sur le Dhuy et sur le Loiret

La CLE décide d'aider les gestionnaires en réalisant un état initial de l'implantation de ces plantes et essayer de qualifier leur mode de développement sur le territoire du SAGE

Recrutement de Thomas Pauthonnier en tant que stagiaire, par l'Ep Loire pendant 3 mois



Résultats sur le Dhuy

Résultats sur le Dhuy



Hydrocotyle fausse renoncule détectée sur le Dhuy en 2011
Plante originaire d'Amérique du Nord

Cette plante aime les milieux avec des eaux peu courantes et riches en nutriments,
une faible profondeur, un bon ensoleillement
14km de cours d'eau envahi à l'heure actuelle

Colonise de nouveaux milieux grâce à la
dissémination de nouveaux fragments





Résultats sur le Dhuy

Les impacts sont nombreux :

- baisse de la biodiversité,
- baisse de la concentration en oxygène dissous,
- favorise l'envasement ou le comblement des milieux aquatiques,
- gêne les usages liés à l'eau.

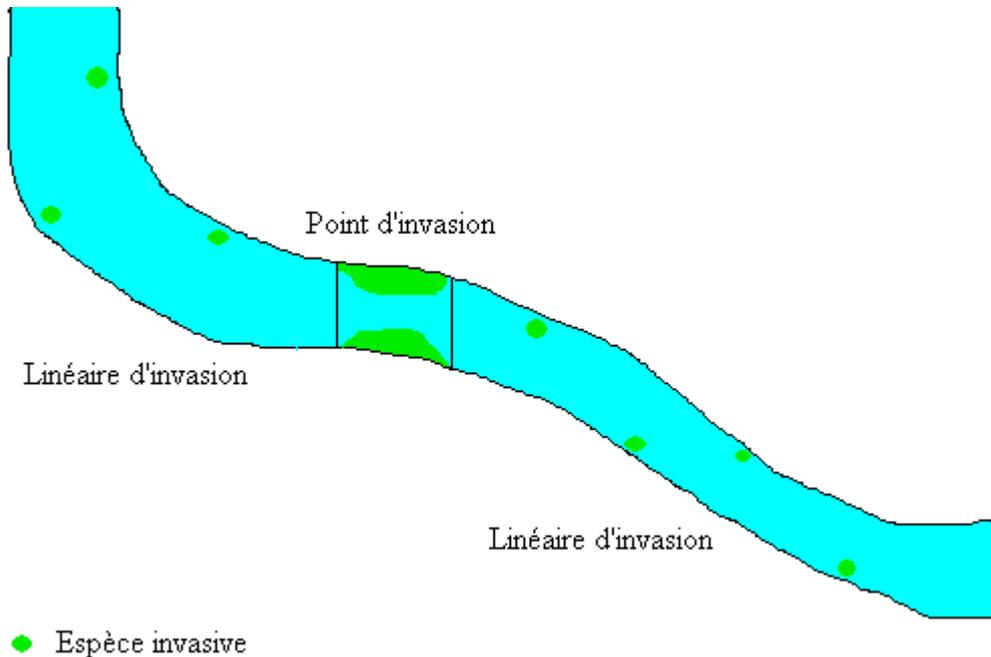
Objectifs de l'inventaire :

- Retranscrire le recouvrement et la présence de l'espèce sur cartographie.
- Estimer les différents facteurs pouvant favoriser son développement.
- Posséder une meilleure connaissance de l'évolution et de la répartition de cette espèce pour assurer une meilleure gestion.

Résultats sur le Dhuy



Remplissage d'une fiche-terrain pour chaque point ou linéaire identifié



Recouvrement notation de 0 à 5	
0	< 1%
1	1 à 5 %
2	5 à 25%
3	25 à 50%
4	50 à 75%
5	75 à 100%

Inventaire de l'espèce invasive Hydrocotyle fausse-renoncule effectué sur le Dhuy



Résultats sur le Dhuy

- Les différents facteurs pouvant avoir une influence :
 - La profondeur,
 - la vitesse du courant,
 - le type de substrat,
 - la ripisylve.

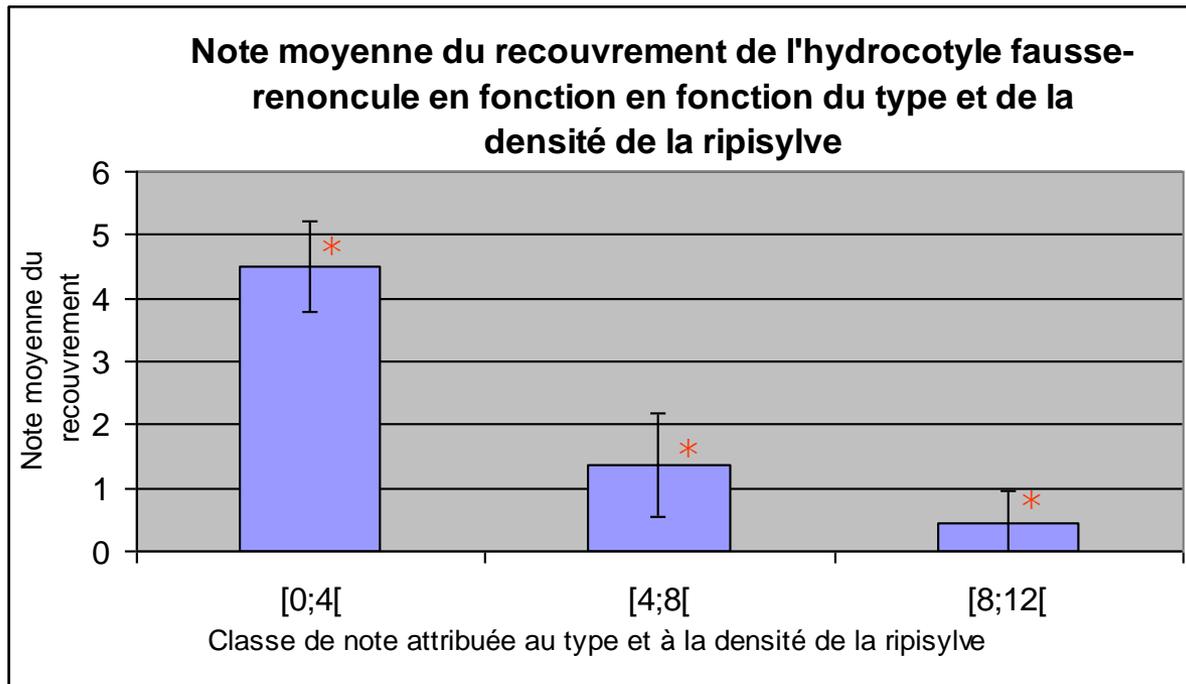
Pas de résultats significatifs pour les critères « profondeur », « vitesse » et « type de substrat »

Cependant les observations de terrain montrent un ancrage des boutures sur le substrat vaseux découvert



Résultats sur le Dhuy

Effet significatif de la densité et du type de ripisylve sur le développement de l'Hydrocotyle fausse-renoncule.



Calcul du recouvrement de l'Hydrocotyle fausse renoncule en fonction de la densité de la ripisylve :

- aux endroits où la végétation au bord du cours d'eau est dense, l'hydrocotyle a plus de mal à s'implanter et se développer

Résultats sur le Dhuy

Exemple de développement en l'absence de ripisylve : la croissance peut être extrêmement rapide lorsque les conditions sont optimales.





Résultats sur le Dhuy

Recommandations :

- Arrachage à continuer.
- Un important travail à mettre en place pour restaurer la ripisylve des zones de forts recouvrement et également la maintenir sur les autres zones.
- Inventaire à reproduire pour voir l'évolution du recouvrement et l'effet des actions menées.
- Autres propositions de gestion ?



Résultats sur le Loiret

Résultats sur le Loiret



Espèces invasives présentes différentes de celle du Dhuy

- Egérie dense, originaire d'Amérique du sud
- Elodée de Nuttall, originaire d'Amérique du nord
- Algues filamenteuses...



Résultats sur le Loiret

Impacts nombreux également

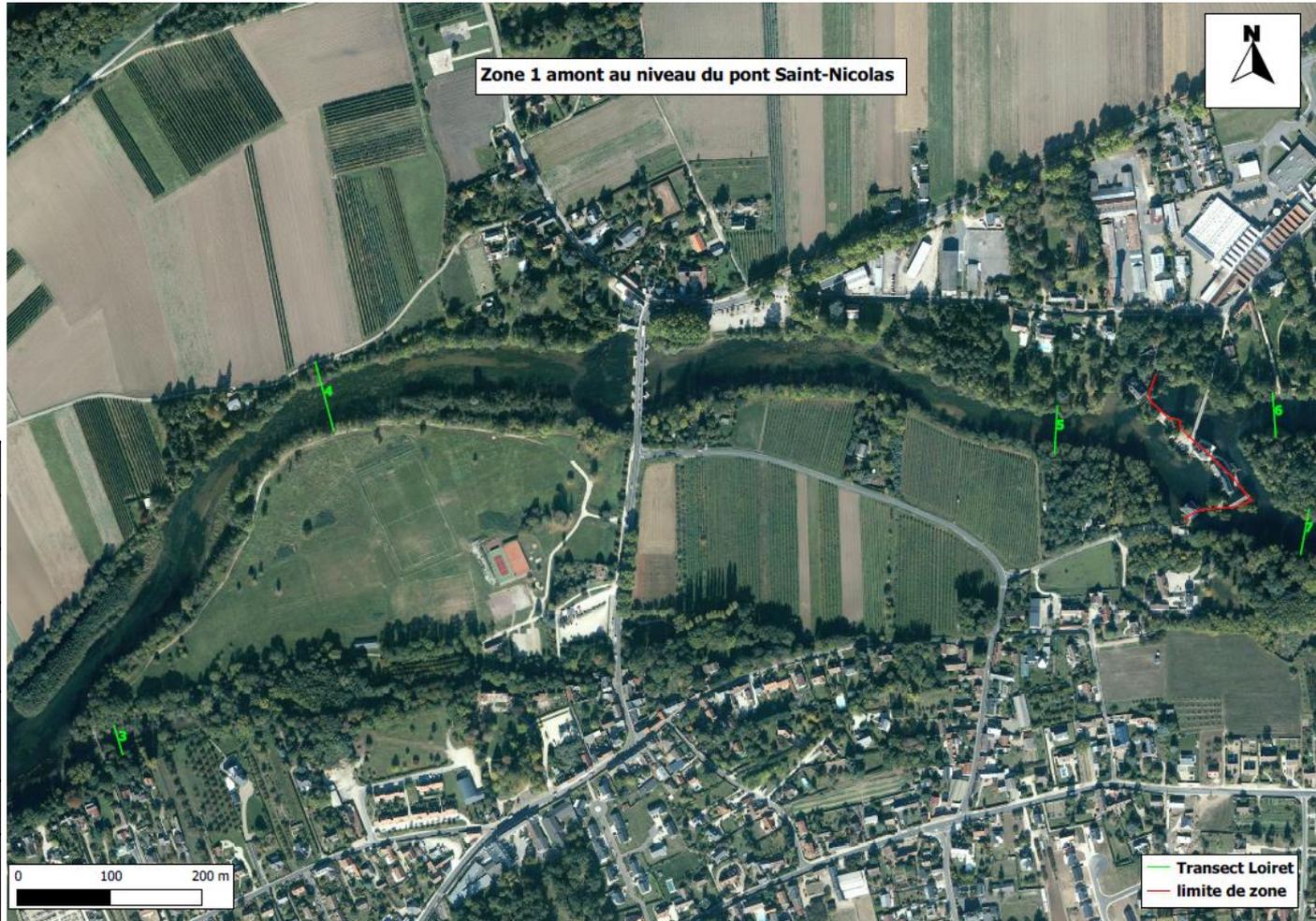
Formation d'herbiers
monospécifiques qui entraînent :

- anoxie,
- baisse de la biodiversité,
- gêne de l'écoulement des eaux
et de la circulation piscicole,
- gêne pour la pratique des
loisirs (pêche, aviron, ...).



Résultats sur le Loiret

Protocole : Mise en place de 45 transects



Recouvrement notation de 0 à 5

0	Quelques pieds
1	Très peu présente
2	Présente en petite quantité
3	Moyennement abondante
4	Très abondante
5	Présente en grande quantité

Résultats sur le Loiret

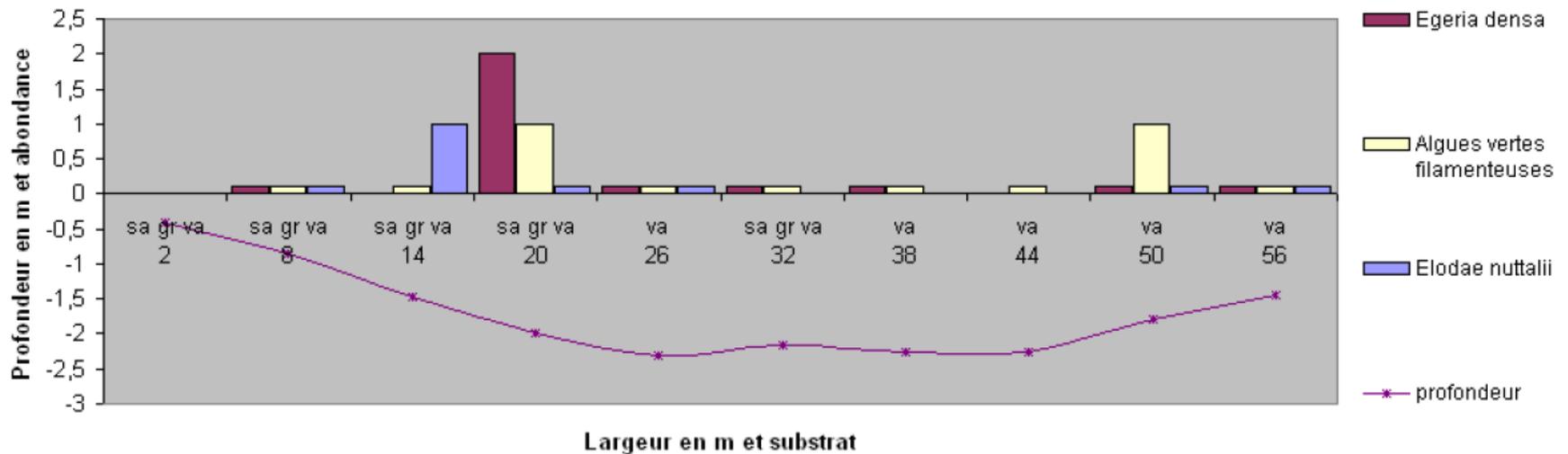
Transect n° 23

Zone 5

Date 17/07/2013 Météo Beau temps
 Température air (°C) 27 pH 9,32
 Température eau (°C) 26,5 Conductivité (µS) 250

Point de prélèvement	P1	P2	P3	P4	P5	P6	P7	P8	P9	P10	Moyenne	Arrondi
Largeur (m)	2	8	14	20	26	32	38	44	50	56		
Substrat	sa gr va	sa gr va	sa gr va	sa gr va	va	sa gr va	va	va	va	va		
Profondeur (m)	-0,4	-0,85	-1,48	-2	-2,3	-2,15	-2,25	-2,25	-1,78	-1,45		
<i>Egeria densa</i>		0,1		2	0,1	0,1	0,1		0,1	0,1	0,37	0
<i>Elodae nuttallii</i>		0,1	1	0,1	0,1				0,1	0,1	0,25	0
Algues vertes filamenteuses		0,1	0,1	1	0,1	0,1	0,1	0,1	1	0,1	0,3	0

Transect 23 : abondance des différentes espèces et profondeur au point de prélèvement





Résultats sur le Loiret

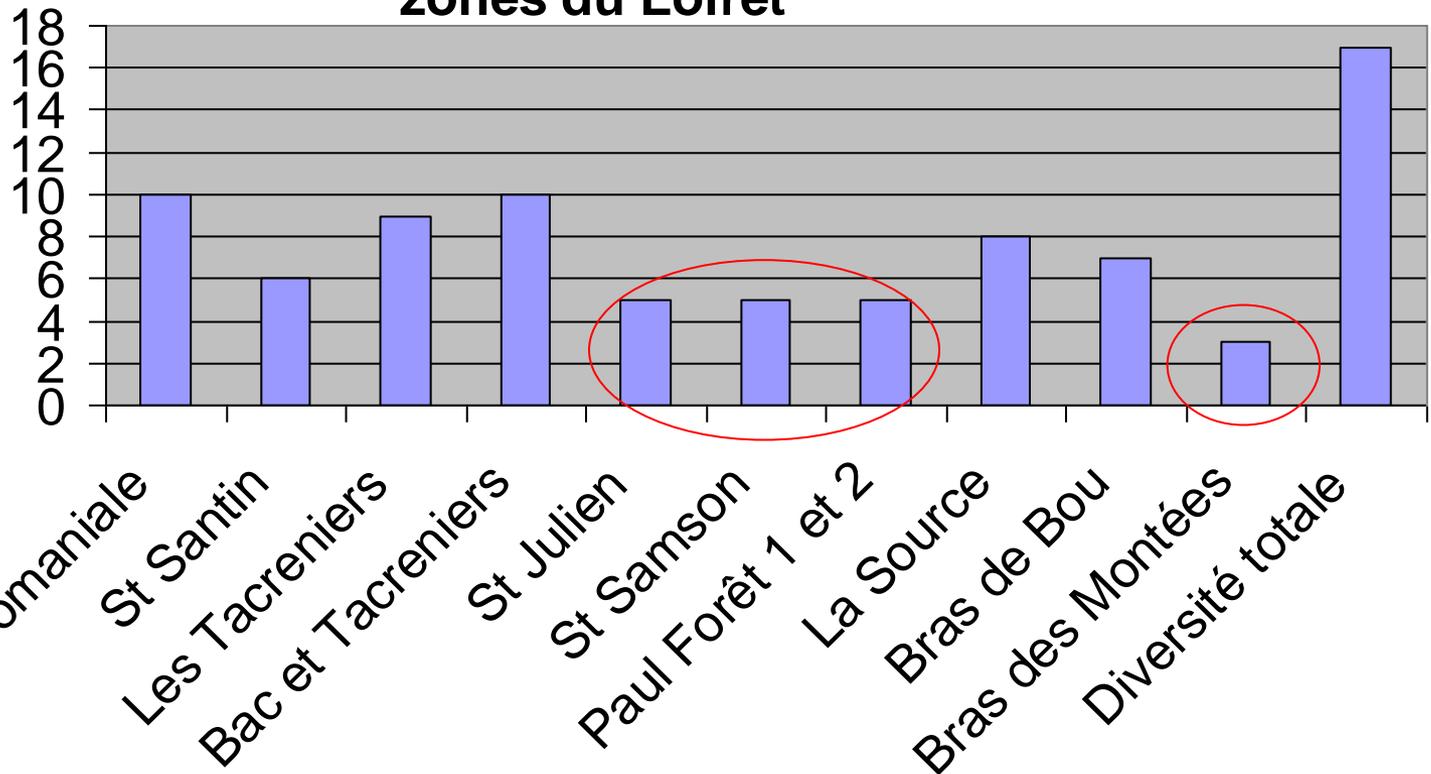
- **17 espèces** différentes trouvées sur le Loiret dont 2 espèces rares en région Centre.
- Les espèces les plus présentes sont :
 - Egérie dense
 - Algues vertes filamenteuse
 - Elodée de Nuttall
- Les espèces indigènes les plus présentes sont :
 - *Ceratophyllum demersum*.
 - *Potamogeton pectinatus* (pont de la A71).
 - *Ranunculus fluitans* (partie domaniale).



Résultats sur le Loiret

diversité (nombre d'espèces)

Diversité totale observée en 2013 sur les différentes zones du Loiret





Abondance de *Egeria densa* espèce invasive

Notes d'abondance *Egeria densa*



0 1000 2000





Résultats sur le Loiret

Pas de résultats significatifs à travers les différentes hypothèses testées selon les paramètres liés au milieu (profondeur, substrat...)

Conclusion de gestion délicate, complexe : l'égérie dense est l'espèce à surveiller en priorité car elle semble progresser rapidement vers l'aval

Protocole à continuer, réflexion pour le traitement des données à conduire

S'il n'y avait pas d'usage sur le Loiret, le plus sage serait sans doute de ne rien faire pour éviter les boutures

23 octobre : présentation des résultats à des spécialistes (conservatoire botanique...)

29 octobre : échange avec d'autres spécialistes lors de journées rencontres à Tours



4. Validation du bilan d'activités 2012

Etat d'avancement

Renouvellement de la CLE, élection d'un nouveau président, changement de structure porteuse

Réunions

- 3 séances plénières
- 2 bureaux
- 1 réunion technique (espèces invasives)

Dépenses

Rémunération de la cellule d'animation : 38 949,71 euros (avril à décembre 2013).

Pas d'étude, ni de communication réalisée en 2012



5. Vote du mode de participation des communes au SAGE (suite à la proposition d'avenant transmis par l'Ep Loire aux communes)



Participation des communes

La participation des communes est actuellement sous forme de forfait pour les dépenses d'animation et de communication du SAGE par le biais d'une convention

Il a été proposé par la structure porteuse de passer aux frais réels par le biais d'un avenant.

Cependant après débat en bureau, il est proposé de garder le mode de participation sous forme de forfait (qui n'entraîne aucune augmentation) afin d'utiliser l'éventuel reliquat pour les actions du SAGE dans le cadre de sa mise en œuvre

Vote de la proposition en séance plénière : approbation à l'unanimité de cette proposition



6. Points divers



POINTS DIVERS

Calendrier :

- 21 octobre : comité technique étude pollutions diffuses
- 23 octobre : présentation des résultats de l'étude espèces invasives aux partenaires techniques (Conservatoire Botanique....)
- 7 novembre : 1^{er} COPIL actions 33-34 et 38 mené par l'APSL
- 19 novembre : rencontre entre la CLE, la Région et l'AELB pour le contrat territorial
- 21 novembre (date à confirmer): visite terrain dans le cadre de la convention tripartite de la ville d'Orléans
- 11 décembre : séance plénière de la CLE (thématique inondations)